Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 34 (1970)
Heft: 133-134

Artikel: Note de syntaxe médiévale : la particule re- en ancien français
Autor: McMillan, D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399455

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTE DE SYNTAXE MÉDIÉVALE : LA PARTICULE *RE-* EN ANCIEN FRANÇAIS

Ceux qui ont peu ou prou pratiqué les textes d'ancien français connaissent bien les curieuses habitudes syntactiques de la particule *re-*, tantôt vivant en bonne intelligence avec le radical verbal auquel elle est agglutinée, tantôt s'en allant en rupture de bans avec l'auxiliaire. Aussi E. Lerch, traitant ce phénomène dans le contexte de la syntaxe de l'infinitif, le considère-t-il comme un exemple de la soudure de celui-ci avec l'auxiliaire de mode [1].

Vu le caractère insolite, dans les langues romanes, de ce phénomène, et les répercussions qu'il ne pouvait guère manquer d'avoir dans le domaine de l'expression de l'itération, il nous a semblé qu'une étude un peu détaillée de la façon dont il pouvait être exploité ne manquerait pas d'intérêt. Afin de restreindre celle-ci dans le temps et dans le niveau de langue, nous avons cru utile de limiter notre enquête à deux auteurs écrivant à peu près à pareille époque, et dans un genre commun — Chrétien de Troyes et Jean Renart [2].

Le relevé des formes à préfixe séparable chez les deux poètes se présente comme suit :

1. *Hist. franz. Syntax*, III, p. 346-7 : aux quelques exemples qu'il fournit de la soudure avec *voleir*, *deveir* et *poeir* il en ajoute d'autres où la particule est soudée aux auxiliaires *aveir* et *estre* ; la thèse de M. Meinicke, *Das Präfix* re- *im franz.* (Diss. Berlin, 1904) à laquelle renvoie Lerch m'est malheureusement inaccessible. Sur les antécédents du préfixe *re-*, voir aussi les remarques de F. Lecoy, *Romania*, LXXXI (1960), p. 385.

2. Les textes sont : Chrétien, *Erec et Enide* (*Er*), *Le Chevalier de la Charrete* (*Ch*), *Le Chevalier au Lion* (*Yv*), éd. M. Roques, et *Cligès* (*Cl*), éd. A. Micha, tous d'après la copie de Guiot (*Cl. fr. m. â.*) ; J. Renart, *L'Escoufle* (*Esc*), éd. H. Michelant et P. Meyer (*S. A. T. F.*), *Le Roman de la Rose* ou *de Guillaume de Dole* (*GD*), éd. F. Lecoy (*Cl. fr. m. â.*), *Le Lai de l'Ombre* (*LO*), éd. J. Orr (Ed. Univ. Press).

Chrétien		Jean Renart
	acointier	*Esc* 7412
	aharneschier	*GD* 1055
Cl 1539	aler	*Esc* 7092
Yv 5442	alumer	
Er 4731	amener	
Cl 3784	ancuser	
Er 4278	anvaïr	
Ch 5849	anveiier	
Er 5132	apareillier	*Esc* 5581-2
	aporter	*GD* 1828
Yv 2480	aprester	
	asseeir	*GD* 501
Er 4278	comander	
	commencier	*GD* 510
	conforter	*Esc* 3779, *GD* 1767
Yv 1540	convoitier	
Yv 5791-2	demander	
Er 4183	descendre	
Cl 2060	desconforter	
	destraindre	*Esc* 4760
Cl 3815) *Yv* 356)	dire	
Cl 1891) *Yv* 4210)	doner	
Cl 4021	drecier	
Yv 2475	esbatre	
Yv 1756	escuser	
Ch 5342	esmoveir	
Cl 4390	estre	
Er 3835	fere	*Esc* 7832, *GD* 1721, 2830
	ferir	*Esc* 6833
	hurter	*Esc* 6833
	laissier	*Esc* 8619
Er 6352	metre	*Esc* 164, 3407, 4526, 4748, 6445, 9034 *GD* 286, 1698, 4000 *LO* 37
	mostrer	*Esc* 6424-5
Yv 3813	oblier	
Er 1238	parler	*Esc* 6158, *GD* 1071, 1724-5
	perdre	*Esc* 3508
Ch 840	prendre	*Esc* 5734, *GD* 2723
Ch 1235	prisier	
Cl 2778	prometre	

Cl 4765	querre	*Esc* 6610
	raler	*Esc* 8625
	remener	*Esc* 7357
	renoveler	*Esc* 5371-2
	revenir	*GD* 335
Er 875 } *Ch* 3606 }	saillir	
Er 1040	saveir	*GD* 4561
	souvenir	*Esc* 7089
Yv 5729	tenir	
Yv 6444	tolir	
Ch 4961	traire	
	venir	*GD* 1510
	veeir	*Esc* 5802.

Note statistique : pour les 27462 v. de Chrétien, 35 occurrences, soit 1 pour 77 v. ; pour les 15719 v. de Jean Renart, 42 occurrences, soit 1 pour 38 v. Ainsi Jean Renart en use-t-il avec une fréquence deux fois plus grande que Chrétien.

A propos de ce relevé plusieurs constatations s'imposent :

1. Manquent totalement les verbes où le préfixe avait primitivement une valeur renforçative (avec les conséquences sémantiques qui en découlent), verbes du type *reconoistre, remuer, retenir,* etc.

2. Manquent également les verbes en *re-* auxquels ne correspondaient pas de formes simples du type *randre, recorder, recovrer, reperier, rescorre, respasser.*

3. Sauf quelques rares exceptions manquent les verbes dont les formes simples co-existaient comme synonymes ou parasynonymes : *(r)amenteveir, (re)clamer, (re)conforter, (re)conter, (re)doter, (re)luire, (re)maneir, sei (re)membrer, sei (re)penser, (re)querre, (re)traire.*

4. Sauf quelques rares exceptions, manquent les verbes de mouvement — transitifs et intransitifs — du type *raler, ramener, remonter, retorner, revenir.*

Bref, seuls y figurent les verbes où le préfixe *re-* est à valeur itérative.

Les auxiliaires ne prêtent guère à des remarques, et sont en grande partie communs aux deux auteurs, *aveir* et *estre* étant naturellement les plus fréquents ; chacun utilise *aler, poeir, voleir,* Chrétien emploie une fois *lessier* :

et mes sire Yvains, se lui plest,
se *relest* les soes [= armes] *tolir*

Yv 6444,

et Jean Renart deux fois *estoveir* :

Il me *restuet metre* a la voie

Esc 6445.

Or me *restuet* par estovoir
tot maintenant *aharneschier*

GD 1054-5.

A côté des auxiliaires proprement dits, un emploi chez Jean Renart de *parler* :

et quant ce vint
qu'en *reparla* des napes *metre*

GD 466,

un autre de *venir* :

si lor a
priiet que tot seürement
la *reviegnent veoir* souvent

Esc 5802.

A noter dans ce dernier la place du pronom.

Enfin, un vers de Chrétien où la présence de deux auxiliaires rend incertaine l'interprétation exacte :

deduit de bois et de riviere
i ot mout qui le vost avoir,
et qui vost la terre veoir
que mes sire Yvains ot conquise
...
si se *repot aler esbatre*.

Yv 2475.

En analysant de près le sens précis de la particule séparable, on s'aperçoit qu'elle porte essentiellement sur la notion de l'action verbale, indépendamment de l'identité du sujet. Quelquefois cette itération se rapporte à un seul sujet :

Lors ont le chapelain mandé
si con li cuens l'ot comandé
et la dame *ront amenee*

Er 4731.

N'ot pas sa costume oubliee
Alixandres, qui chascun soir
aloit la reïne veoir.
A ce soir i *refu alez*.

Cl 1539.

[Après que le faucon s'est déjà attaqué au milan une première fois :]

Puis s'en revait la sus en haut
...
plus tost c'uns quarriaus empenés
le *revait hurter* et *ferir*

Esc 6833.

Quant li chamberlenz prist congié
un surcot...
li fist li gentis chevaliers
aporter par un soen vallet ;
...
Une chape ...
refet lués son oste *aporter*.

GD 1815-28.

Même syntagme dans des cas où il s'agit, non pas d'une action répétée, mais d'une action qui rétablit un *statu quo* :
[Après s'être désarçonnés :]

Cil *resont* tost an piez *sailli*

Er 875.

et celui que [la dame] ot refusé
ra molt lëaument *escusé*

Yv 1756.

Au main quant Dex *rot alumé*

Yv 5442.

Tant a fait li quens qu'il *ra mis*
l'empereor en sa hautece

Esc 1614.

Li serjanz a le heaume pris
que il avoit maint jor gardé ;
quant il l'orent bien esgardé,
il le *ra mis* en son heaumier

GD 1698.

Même sens dans des syntagmes à verbe impersonnel :

Or me *restuet* par estovoir
tot maintenant *aharneschier*

GD 1054-5.

Bien plus fréquemment, toutefois, il n'y a pas identité de sujet, si bien que l'opposition porte moins sur action simple/action itérée que sur pre-

mier sujet/deuxième sujet, que celui-ci soit un sujet nominal ou un sujet pronominal :

Erec s'esforce et esvertue ;
s'espee li a anbatue
el heaume jusqu'el chapelier ;
...
Et cil *ra* Erec *anvaï*

Er 3806.

Anelet et boucle et mordant
fist [*sc.* Aelis] faire d'or en la çainture.
Ysabiaus *rot* a sa droiture
mout bien sa guimple *apareillie*

Esc 5581-2.

a terre descent [*sc.* Erec] maintenant
et Enyde *rest descendue*

Er 4183.

Si les comande toz a Dé,
et il i *ront* lui *comandé*

Er 4278.

[Après que le gardien des taureaux s'est expliqué auprès d'Yvain :]

Einsi sui de mes bestes sire,
et tu me *redevroies dire*
ques hom tu iés et que tu quiers

Yv 356.

Le tour se prête, évidemment, à des extensions sur une pluralité de sujets ; ainsi, dans une description d'une scène d'ébats généraux :

Quant il orent mengié assez
...
il se sont tuit levé des tables.
Puis sont alé joer as tables ;
et .iii. chevaliers d'autre part
rejoent as dez au hasart,
denier a autre tresqu'a .vi. ;
et li autre *resont assis*,
cil as eschez, cil a la mine.
...
les puceles et li vallet
ront la carole *commencie*

GD 492-510

C'est ainsi que l'on constate une certaine extension de sens qui atteint la particule *re-*, qui de son sens premier 'à nouveau' en vient à signifier

surtout, ' de (son) côté ', ' à (son) tour ' ; cette nuance est, à bien des reprises, mise en relief par la présence de démonstratifs, et de pronoms personnels, quelquefois à la forme tonique :

Les ialz et son cuer i a [*sc.* Fenice] mis,
et *cil* [= Aigès] li *ra* son cuer *promis*

Cl 2777-8.

Ceste [*sc.* chançon] li *rest* bone sanz doute

GD 5446.

[Après que Guivrez le Petit a révélé son identité de grand seigneur :]

Erec respont : *Je* me *revant*
que *je* sui assez gentix hom

Er 3858-9.

[Guenièvre se défendant de l'accusation portée par Méléagant :]

Je cuit que Kex li seneschax
est si cortois, et si leax
que *il* n'an fet mie a mescroire ;
et *je* ne *rejiet* mie an foire
mon cors ...

Ch 4839-42.

(Cf. aussi *Cl* 5365-6 cités ci-dessous, p. 10)

Si lor passe [*sc.* le lion] fieremant sus
tant que *cil* de ses cos se plaignent
et *lui reblescent* et mahaignent

Yv 4540-2.

Le point de départ logique de tous ces syntagmes comporte une première mention dans l'énoncé du verbe en question, sous forme simple, suivie d'une deuxième mention du même verbe sous forme à préfixe ; c'est en effet ce qui se constate :

Mes tant criement le refuser
qu'il n'osent lor cuers *ancuser*.
Cil crient que cele nel refust ;
cele *ancusee* se *refust*
S'ele ne dotast la refuse

Cl 3781-5.

[Après le passage du Pont de l'Épée, Lancelot :]

si *prant* son escu et sa lance
qui par le gué flottant aloient
et totes voies s'avaloient,

s'estoient ja mout long a val ;
puis *revet prendre* son cheval.

Ch 836-40.

(Cf. aussi *Er* 4182-3, 4277-8, *Cl* 1538-9, *GD* 1816-28 cités ci-dessus.)

Li faucons vient ateignant,
sel *fiert* si del cors
...
Puis s'en revait le sus en haut,
...
plus tost c'uns quarriaus empenés
le *revait hurter* et *ferir*

Esc 6820-33.

Il s'en faut de beaucoup, pourtant, que cette répétition verbale soit indispensable ; deux alternatives sont disponibles, dont la première repose sur l'emploi du synonyme ou du parasynonyme :

La pucele *aporte* l'escu
et la lance qui roide fu ;
l'escu li baille, et il le prant,
la lance li *ra* el poing *mise*

Er 721-5.

Erec l'*anchauce*, et cil li prie
por Deu qu'il ne l'ocie mie :
...
Quant Erec le vit delaier
...
li *ra* une anvaïe *fete*

Er 3819-35.

Et va *ferir* de tel angoisse
le conte que sa lance froisse ;
...
Cil li *revet* tel cop *doner*
que sa lance fet estroner

Cl 1883-92.

deduit de bois et de riviere
i *ot* mout qui le vost avoir ;
et qui vost la terre veoir
que mes sire Yvains ot conquise,
...
si se *repot aler esbatre*

Yv 2470-5.

[*sc.* Yvains] le *fiert* si que il li abat
de la joe une charbonee,
et il l'en *ra* une *donee*
tel ...

Yv 4208-11.

Ne faz des autres nul aconte
por ce qu'il erent de laienz.
Des vïandes et des presenz
ne *redoit* nuls *fere devise,*
que chascuns ot quanqu'il devise

GD 1718-21 [1].

L'autre alternative ne comporte dans l'énoncé aucune mention précise correspondant à la forme itérative, le verbe itératif renvoyant à une situation générale :

les barons salue [*sc.* Erec] e acole,
les autres a une parole
comande a Deu toz et salue.
Et Enyde ne *rest* pas mue
...
toz les salue par lor nons

Er 6349-53.

Et mes sire Gauvains lors primes
sot que les letres fausses furent,
qui les traïrent et deçurent ;
par les letres son deceü.
Lors *resont* a duel esmeü

Ch 5338-42.

Or li [= Yvain] comandent a Deu tuit,
que grant piece l'orent conduit ;
et les dameiseles li *ront*
congié demandé, si s'an vont.

Yv 5789-92.

[Après une longue description du désespoir d'Aélis suivant la disparition de Guillaume :]

1. Dans le lexique de son édition, M. F. Lecoy glose *fere aconte* = faire mention, et *fere devise* = discourir. Ne s'agit-il pas plutôt d'*énumérer,* sens qui convient tout aussi bien aux deux locutions ?

Il embrace lués le blason
et si *ra pris* lance novele

GD 2722-3.

(Cf. aussi *Esc* 5579-82 cités ci-dessus.)

que que esta
devant son mul trestoute droite
la dolors la *ra* si *destroite*
qu'ele rechiet pasmee a terre

Esc 4758-61.

Ces distributions de formes et de sens établies, il n'est pas difficile d'y voir une norme syntactique et sémantique. Dès que l'on a affaire aux syntagmes simples, à savoir, aux temps non-composés des verbes, l'aspect syntactique du phénomène disparaît. Il n'en reste pas moins un grand nombre d'occurrences, tant chez Chrétien que chez Jean Renart, de verbes à préfixe *re-* qui par leur sémantisme, se rattachent à la même norme ; ainsi chez Chrétien, en plus des verbes déjà cités, on relève *sei racheminer, sei ragenoillier, sei rangoissier, raprendre, sei ratorner, reblecier, recheoir, recreire, sei recorrocier, sei redementer, sei redoleir, refere* (verbum vicarium), *refermer, regeter, rehaïr, reloer, remenacier, remonter, renuire, sei repasmer, repeser* (impersonnel), *replorer, reprier, resaluer, sei resforcier, sei resjoïr, sei resmaier, sei retravaillier, retronçonner, sei revanter, rissir,* et chez Jean Renart : *rechanter, rechargier, reconseillier, refere* (syn. de *redire*), *rejoer, rembelir, rentercier, reporter, revaleir.* Tous ces verbes, de même que de nombreuses occurrences de ceux qui figurent déjà dans la liste de ceux employés avec auxiliaire, se retrouvent dans les mêmes conditions et avec les mêmes nuances, au seul détail près que, vu l'absence de formes composées, la particule reste soudée au verbe.

Les auteurs n'ont pas manqué d'exploiter à des fins stylistiques les oppositions que leur offraient les paires *re*-itératif ~ zéro. C'est, semble-t-il, ainsi que doivent s'expliquer tels passages de *Cligès* :

N'onques n'en ot plet ne covant,
si se *demante* duremant.
Et ele ausi se *redemante*

5042-3.

Car se jel *vuel,* il me *revialt,*
se je me *duel,* il se *redialt*
de ma dolor et de m'angoisse

5365-6.

et surtout celui-ci :

Si comanda la lune *luire*
por ce qu'ele lor deüst *nuire.*
Molt lor est la lune *nuisanz,*
qui *luist* sor les escuz *luisanz,*

et li hiaume molt lor *renuisent,*
qui contre la lune *reluisent*

1685-90.

et celui-ci de la *Charrete* :

... bien orent veü comant
il l'avoit fet premierement
com il *estoit* preuz et hardiz ;
puis *restoit* si acoardiz

5719-22.

ou tel autre d'*Escoufle* :

« Hé ! las, fait-il, que me *vaut* vivres ?
Ne cis deus ne me *revaut* preu. »

5176-7.

S'il n'est pas difficile d'établir une certaine norme syntactique à laquelle se conforme dans une large mesure la structure du groupe auxiliaire + *re-*, il ne faudrait pas en conclure à une servitude grammaticale. — De toute façon, les auteurs ne s'astreignent nullement à exprimer la particule chaque fois que l'occasion s'en présente. Ainsi *Er* 3592-3602 (*fiert-fiert*), *Cl* 1450-1 (*mercïe-mercïent*), *Ch* 851-2 (*fiert-fiert*), *Yv* 528-38 (*ferir-feri*), *Esc* 775-7 (*vont couchier-s'est couchiés*), *LO* 276-80 (*avoit-avoit*). A comparer, inversement, les introductions de passages lyriques effectuées par Jean Renart sans recours à *re-* (*GD* 1182, 2378, avec 303, 531 (*reconmence*), 521 (*redit*), 4586 (*rechante*). — Aussi relève-t-on une série de passages comportant des groupes auxiliaires + *re-* où, à première vue, on s'attendrait à la particule séparable. En fait, à regarder de plus près, on décèle dans le maintien du *re-* soudé à son radical une réaction contre la polysémie dont a été atteint — et cela malgré la petitesse du domaine sémantique en cause — le signe *re-* séparable, polysémie de nature à nuire à l'efficacité de la communication. Soit une phrase du type :

se l'empererriz *fet revivre*

Cl 5836.

où il s'agit bien de faire revenir Fénice à la vie, de la faire passer de la mort à la vie et non pas de la faire « vivre à nouveau », ni encore moins « vivre à son tour », et surtout pas, « à son tour de la faire vivre » ; autrement dit, la soudure de la particule itérative à l'auxiliaire aurait abouti, sinon à un contresens, tout au moins à une équivoque que Chrétien semble avoir préféré éviter. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait dans d'autres passages : *Er* 4267

(*reveoir les cuident*), *Yv* 655 (*raseoir les fist*), 2199 (*ooit redire*) — comme l'a fait Jean Renart à son tour : *Esc* 3809 (*el ne le doie au main ravoir*), 6145 (*se sont rasis*) et c'est peut-être l'explication de *LO* 654-7 :

> Sachiez qu'il se tint a buer né
> de ce c'on l'*avoit remandé*.
> Il n'avoit pas demandé
> por qoi on *remandé l'avoit*.

et de *LO* 685 : *il nu volt reprendre* et 794 : *Il le vos covient a reprendre*.

D'autres raisons grammaticales pour la non-séparation se laissent déceler. A plusieurs reprises la présence d'un complément circonstanciel précisant le rapport entre les deux actions verbales semble avoir rendu la particule redondante :

> la descendi [*sc.* Ydiers] de son cheval
> ...
> li nains de l'*autre part descent*
>
> *Er* 1172-5 (cf. 1685-8 et *Cl* 3357-9).

> Li cuers por coi s'an dialt el vantre
> que il ialz *ausi ne s'an dialt*
>
> *Cl* 698-9.

> Erec s'ala *premiers* seoir,
> *puis s'asistrent* tuit par les rans
>
> *Er* 1296-7.

> Il se lievent, si vont couchier
> ...
> *aprés eus s'est couchiés* li ber
>
> *Esc* 775-7.

Ailleurs c'est la dislocation du groupe qui semble expliquer la construction adoptée ; dans un couplet comme le suivant

> si li *a* ses plaies lavees,
> *ressuiees* et *rebandees*
>
> *Er* 5093-4.

l'introduction d'un autre verbe entre l'auxiliaire et *ressuier*, *rebander* a rendu non-viable un syntagme *ra essuiees et bandees* : cf. aussi *Er* 4206, et, chez Jean Renart, *Esc* 1013-4 (*fait*... abatre et *rechargier*) et 7549 (l'*a* reconeü et *rentercié*). Par contre, on entrevoit plus difficilement la raison pour la non-séparation dans :

> La ou l'an la *renseveli*
> an un blanc paile de Sulie
> l'*ont* les dames *ransevelie*
>
> *Cl* 5984-6.

car il s'agit bel et bien d'envelopper Fénice une deuxième fois dans son suaire. De même les v. 5730-2 d'*Esc* se laissent difficilement expliquer :

> Atant *furent renvolepé*
> li bel joiel et *remploié*.
> Mout par furent bien emploié.

Peut-être faut-il se résigner à constater que rien n'obligeait les poètes à s'enfermer dans un système grammatical d'une rigueur sans exceptions. C'est ce que suggèrent quelques passages où c'est pour des raisons stylistiques plus ou moins évidentes que l'on les voit renoncer à l'emploi des formes à itération :

> Tuit *sont monté* : et li cuens *monte*
>
> *Er* 1419.

> au departir [de leur fille] *plore* la mere,
> plore la pucele et li pere
>
> *Er* 1441-2.

Réciproquement, l'on ne voit guère pour quelle raison Jean Renart a employé une forme itérative dans un passage où le contexte ne semble nullement l'exiger :

[La dame de Montpellier à qui Aélis vient de faire cadeau d'un joyau l'accepte et :]

> Ele *ra* la pucele *prise*
> par la main, si se sont assises.
>
> *Esc* 5734-5.

Le texte n'ayant nulle part explicité un geste quelconque de la part de la dame :

> Atant furent renvolepé
> li bel joiel et remploié

on en vient à se demander si dans *ra... prise* il n'y a pas un cas extrême de l'utilisation d'une forme en *re-* renvoyant à une situation générale (cf. ci-dessus p. 9), le fait que les bijoux ont été rempaquetés pouvant être senti comme équivalent au geste de les prendre ?

Par contre, Jean Renart semble s'être laissé entraîner par une forme en *re-* séparable à la répéter :

> Ne vous *raroie* conté hui
> sa prouece ne sa bonté.
> Quant jou *raroie* tout conté,
> Ne *rest* il conte que le vaille.
>
> *Esc* 8490-3.

Est-ce aussi en fonction de son polymorphisme et de sa polysémie que la particule *re-* semble en quelque sorte inapte à exprimer avec un certain relief les deux notions de « rebrousser chemin », « retourner au point de départ » d'une part, et d'autre part « une nouvelle fois » ? Si des verbes de mouvement en *re-* (*raler* [le cas de *refu aler*, v. p. 4, est tout à fait exceptionnel], *retorner*, *revenir*, *ramener*, *raporter*, etc.) comportent évidemment une suggestion de la notion de « retour vers le point de départ », celle-ci semble exiger une expression plus nette au moyen de l'adverbe *arriers*. Le tour *sei traire arriers* revient fréquemment (= (se) reculer, cf. *Er* 210, 212, 3784, 4089, 4677, etc.), et l'adverbe se joint à beaucoup de verbes de mouvement : *aler* [1], *sei metre a la voie*, *raler*, *remener*, *retorner*, *revenir*, *venir* ; Chrétien l'emploie trois fois avec le sens de « remettre à sa place » :

> ... [Enyde] se fust ocise
> se cil ne l'eüssent sorprise
> qui li ont l'espee tolue
> et *arriers* el fuerre anbatue
>
> *Er* 4643-46

[Après les supplices subis par Fénice feignant la mort :]

> *Arriere* an la biere l'a mise
>
> *Cl* 5936.

> et s'a il [= Lancelot] les fers [de la fenêtre]
> redreciez,
> et remis an lor leus *arriere*
>
> *Ch* 4710-11.

Il l'emploie une fois sans idée de mouvement :

> sachiez bien que por tot l'or
> ...
> *arrieres* estre ne volsist
>
> *Ch* 6636.

1. Dans un passage où il a un relief particulier, Guenièvre ayant envoyé sa pucelle auprès de Lancelot pour exiger de lui qu'il fasse *au noiaus*, l'expédie une deuxième fois :

> A la pucele dit qu'elle *aille*
> molt tost *arriere* et si li
> die qu'ele li comande et prie
> que « au mialz » face qu'il pora.
>
> *Ch* 5876-9

De même, c'est *de rechief* qui, surtout chez Chrétien, sert à expliciter et à renforcer la notion de « à nouveau » :

La maçue a deux mains leva,
et cuide ferir a droiture
...
Mes Erec le cop aperçut
et sor son escu le reçut ;
...
et li jaianz ...
cuide ferir *de rechief*.

Er 4425-37.

A noter qu'il s'agit, pour le géant, de renouveler l'attaque, et de ne pas ' à son tour ' s'attaquer à Erec. Cf. *Er* 4598, et surtout *Ch* 2867, 2893, 3233 (où à nouveau il s'agit du roi qui dit ' à nouveau ', et non pas ' à son tour '), 3405, 3505, 3692, 3884, 4430...

Malgré la fréquence de son emploi et la grande économie d'expression qu'elle permettait, la particule *re-* semble avoir renfermé en elle-même le germe de sa propre faiblesse, et il ne serait pas sans intérêt de suivre les étapes de son étiolement à mesure qu'elle perdait de plus en plus son identité en tant que signe linguistique. Mais pendant la période « classique » de l'ancien français, il est permis de se demander si elle ne jouissait pas d'une plus grande autonomie que l'on n'associe à un préfixe verbal, si séparable fût-il. C'est ce que laissent entendre des syntagmes où l'on voit un *re-* s'adjoindre sporadiquement à des verbes (plus exactement à leurs auxiliaires) comportant déjà un autre *re-*

Ce qu'ele nel trueve li *ra*
renovelé son maltalent

Esc 5371-2.

C'est le cas aussi de *ra ... remenee* (*Esc* 7356-7), de *restuet raler* (*Esc* 8624-5), et de la triple itération de *resont revenu arriere* (*GD* 335). [Cf. *ravoit... raconté*, Béroul, 381, et *reseront... requis*, *Roman de Troie*, 60631]. Et n'est-ce pas ce que laisse entendre l'itératif « nominal » employé par Guiot dans sa *Bible* ? Voir aussi

Retornez, gent de pié *rarriere*

Chron. rimée de Geoffroi de Paris, 1207, le seul exemple cité par Godefroy.]

Certes, je ne vodroie estre abbes
de Citeaus, ne de Cleny *rabes*.

Bible de Guiot de Provins, 1059-60.

D. McMillan.